



## **Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport de de l'auditeur externe 2020**

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 20 septembre 2021, je fais rapport aux Chertsoises et Chertsois des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020, tel qu'audité par la société de comptables professionnels agréés Boisvert & Chartrand (s.e.n.c. r. l.).

L'exercice financier 2020 s'est soldé par un excédent de fonctionnement de l'exercice de 515 653 \$ résultant de recettes se chiffrant à 13 411 314 \$, comparativement aux dépenses de 12 895 661 \$. Cet excédent s'explique en grande partie par des revenus supplémentaires de près de 488 830 \$ (droits de mutation et permis divers), des revenus moindres d'environ 427 130 \$ (taxes et cession d'immobilisations), des dépenses supplémentaires de près de 282 130 \$ (déneigement, traitement des eaux usées et collecte des matières résiduelles), des dépenses moindres d'environ 742 370 \$ (voirie et centre communautaire).

Sur une charge totale consolidée de +/- 12,9 M\$, environ 7,5 M\$ constituent des frais pour des obligations incontournables ou des quotes-parts non discutables :

- Quote-Part de la MRC : 416 463 \$
- Sûreté du Québec : 972 483 \$
- Gestion des matières résiduelles : 1 177 830 \$
- Remboursement de la dette à long terme (capital et intérêts) : 1 360 241 \$
- Salaires des employés et des élus : 3 591 044 \$

### **Réalizations en investissement**

Il est important pour une municipalité de maintenir un investissement constant dans ses infrastructures. C'est pourquoi nous avons fait des investissements de près de 4,4 M\$ en immobilisations au cours de la dernière année et qui se résument ainsi :

- L'achat d'appareils de protection respiratoire ;
- L'achat d'une caméra thermique ;
- L'achat d'habits de combat ;
- L'achat de boyaux d'incendie ;
- La finalisation des travaux de remplacement des 13 tronçons ;
- Les travaux de réfection des chemins Lac-Brulé, Marie-Reine-des-Cœurs, etc. (subv.) ;
- Les études de sécurité de certains barrages ;
- L'achat d'une rétrocaveuse et de 2 camions 10 roues avec leurs équipements ;
- Les travaux de réfection du pont du gouvernement (subv.) ;
- L'achat de panneaux de bienvenue.

De ces dépenses en immobilisations, la municipalité a ou va recevoir près de 2 M\$ en aide financière des différents paliers de gouvernement,

Avec tous ces investissements, le ratio d'endettement total à long terme du 100 \$ de la richesse foncière uniformisée est de 0,87 \$ pour la municipalité, comparativement à la moyenne de la MRC de Matawinie qui est de 1,67 \$, de la moyenne de la région de Lanaudière qui est de 2,45 \$ et celle de tout le Québec qui est de 2,24 \$.

Donc, nous pouvons affirmer que le rapport financier, au 31 décembre 2020 démontre que la municipalité est en bonne situation financière.

La pandémie de COVID-19 a eu un impact sur les résultats financiers de la Ville en 2020, et elle aura également un impact sur ses résultats en 2021. Ainsi, en 2020, certains revenus ont été affectés à la baisse et se sont traduits par des résultats inférieurs au budget. Dans le but d'accorder un répit à ses citoyens durant cette crise sanitaire mondiale, l'administration municipale a mis en place différentes mesures d'aide. Ainsi, les intérêts sur les comptes de taxes ont été suspendus du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021, en plus d'un crédit sur le compte de taxes foncières pour l'année 2021.

La pandémie a également eu des impacts sur les dépenses de la Ville. Pensons entre autres aux dépenses additionnelles liées aux fournitures sanitaires, à l'aménagement sécuritaire des lieux, au nettoyage plus fréquent des locaux et des véhicules ainsi qu'à l'acquisition de matériel informatique pour continuer d'offrir les services à la population en mode télétravail.

L'automne dernier, le gouvernement du Québec a mis en place un programme de 800 M\$ afin d'aider les municipalités à faire face à ces dépenses imprévues occasionnées par la pandémie, à la baisse de certains revenus ainsi qu'à la mise en place de mesures d'aide aux citoyens. Dans le cadre de ce programme, la Municipalité de Chertsey a reçu une subvention de 323 366 \$ pour les années 2020 et 2021. De ce montant, 222 314 \$ a été versé pour l'année 2020 et 101 052 \$ sera versé pour l'année 2021.

En terminant, notons que grâce à sa rigueur financière, la Municipalité a su contrôler ses dépenses et identifier rapidement les dépenses et activités devant être modifiées, reportées ou annulées compte tenu de cette pandémie et des nouvelles mesures gouvernementales, et ce, tout en continuant d'offrir un service de qualité à ses citoyens. De plus, nous tenons à remercier toute la population ainsi que les employés de la municipalité de Chertsey, pour leur conciliation, leur dévouement ainsi que leur patience face à cette situation, car sans vous, nous n'y serions pas arrivés.

François Quenneville, maire